الجمهـوريـة الجزائـريـة الديمقراطية الشعبيـة
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليـم العـالـي والبحث العلمـي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMERI Tizi-Ouzou
Vice Rectorat de la Formation supérieure de Troisième Cycle,
L'Habilitation Universitaire, La Recherche Scientifique et la
Formation Supérieure de Post Graduation
☎ : 026.11.15.27 Fax :026.11.21.73

جامعـة مـولـود معمـري تـيزي وزو

N° : 66 / VRPGRS / 2025

TIZI-OUZOU, le 10/04/2025

Madame la Doyenne et Messieurs les Doyens de facultés (UMMTO)

Objet : Renouvellement des composantes des instances scientifiques CSD, CSF, CSU

Réf : Le décret exécutif n° 03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, Modifié et complété par le décret exécutif n° 06-343 du 4 Ramadhan 1427correspondant au 27 Septembre 2006.

Les organes scientifiques (CSD, CSF et CSU) sont essentiels pour le bon fonctionnement des activités pédagogiques et scientifiques de l'université. Par conséquent, la procédure de leur mise en place doit être rigoureusement appliquée conformément à la réglementation en vigueur, notamment :

- Le décret exécutif n° 03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, Modifié et complété par le décret exécutif n° 06-343 du 4 Ramadhan 1427correspondant au 27 Septembre 2006.
- Instruction ministérielle n° 356 du 31/12/2009, relative à la mise en place des organes scientifiques.
- Instruction ministérielle n° 136 du 11/10/2015, relative aux organes scientifiques.

1- **Composante du Comité Scientifique de Département**

- Le chef de département
- 6 à 8 représentants des enseignants répartis comme suit : 3 à 4 profs, 1 à 2 MCA, 1 MCB, 1 MAA.

2- **Composante du Conseil Scientifique de Faculté :** Hormis les membres de droit, s'ajoutent

- 2 représentants élus de rang magistral, par département
- 2 représentants élus des Maîtres-assistants, par faculté.

3- **Composante du Conseil Scientifique d'Université :** Hormis les membres de droit, il y a lieu d'inclure

- Les présidents de CSF
- 2 représentants élus de rang magistral, par faculté
- 2 représentants élus des Maitres Assistants, à l'échelle de l'université (le vote, pour cette catégorie, est organisé par le service du personnel de l'administration centrale).

4- Dispositions générales :

- Le directeur de laboratoire n'est que membre du CSF, en sa qualité de membre de droit
- Le cumul CSD/CSF, CSD/CSU ou CSF/CSU n'est pas possible (sauf Président de CSF au CSU et Président de CSD au CSF).
- Les responsables de spécialité, filière et domaine ne peuvent être membres de ces conseils.
- Le Président de CSF est élu parmi les représentants des enseignants de plus haut grade.
- Le président du CSD est élu parmi les représentants des enseignants de plus haut grade.
- Lors des élections, une seule procuration par personne est admise
- Les enseignants de Rang Magistral (Professeur- MCA) votent pour leurs pairs (Professeur -MCA)
- Les MCB votent pour leurs pairs MCB
- Les Maitres Assistants (MAA-MAB) votent pour leurs pairs
- La présidence des CSD et CSF, est limitée à deux mandats.
- La représentation des enseignants au sein du CSU est limitée à deux mandats
- Les opérations électorales ne sont valables que si 50% des électeurs ont voté. Il y'a lieu alors, d'informer l'ensemble des électeurs par tous les moyens de communication. Si ce quorum n'est pas atteint, une seconde opération est organisée et ses résultats sont validés quelque soit le nombre de votants.
- Seuls les canevas des élections émanant de nos services sont recevables.

5- Echéancier

- Du 10 Avril au 03 Mai 2025, Préparation des élections (Informer les enseignants, mettre en place les moyens humains et matériels pour l'opération…)
- Du 04 Mai au 08 Mai 2025, organisation des élections.
- Du 11 Mai au 21 Mai 2025, finalisation des canevas (Election des présidents des CSD et CSF, …)
- Le 22 Mai 2025, Transmission des canevas en **deux (02) exemplaires originaux** au VRPGRS. + Copie du canevas, version Word, sur C.D.

Le Vice-Recteur/PGRS

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة مولود معمري تيزي وزو

نائب مدير مكلف بالتكوين العالي في الطور الثالث و التأهيل الجامعي و البحث العلمي و كذا التكوين العالي فيما بعد التدرج بالنيابة
بجامعة تيزي وزو
الأستاذ: سعدي بشير